



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue, d'exploiter un élevage avicole comportant, après restructuration interne, un effectif de 74 000 poulettes démarrées soit 74 000 animaux équivalents, à l'adresse suivante : « la Ville Moisan » - 56120 LA CROIX HELLEAN, sera ouverte du 22 octobre au 23 novembre 2012 inclus à la mairie de LA CROIX HELLEAN où toute personne pourra consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public. Des informations peuvent également être demandées directement à l'exploitant.

L'avis tacite de l'autorité environnementale est consultable sur le site Internet de la préfecture du Morbihan.

Ce projet est présenté par Madame Marie-Annick BLANCHE. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation assortie de prescriptions ou à un refus.

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Madame Josiane GUILLAUME (attachée principale de préfecture en retraite) et Monsieur Jean VOISIN (officier de gendarmerie en retraite) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de LA CROIX HELLEAN.

- lundi 22 octobre 2012 de 9h00 à 12h00
- mercredi 31 octobre 2012 de 9h00 à 12h00
- samedi 10 novembre 2012 de 9h00 à 12h00
- jeudi 15 novembre 2012 de 14h00 à 17h00
- vendredi 23 novembre 2012 de 14h30 à 17h30

Toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LA CROIX HELLEAN du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet de la préfecture du Morbihan, pour une durée qui ne peut être inférieure à un an à compter de la date de clôture de l'enquête.